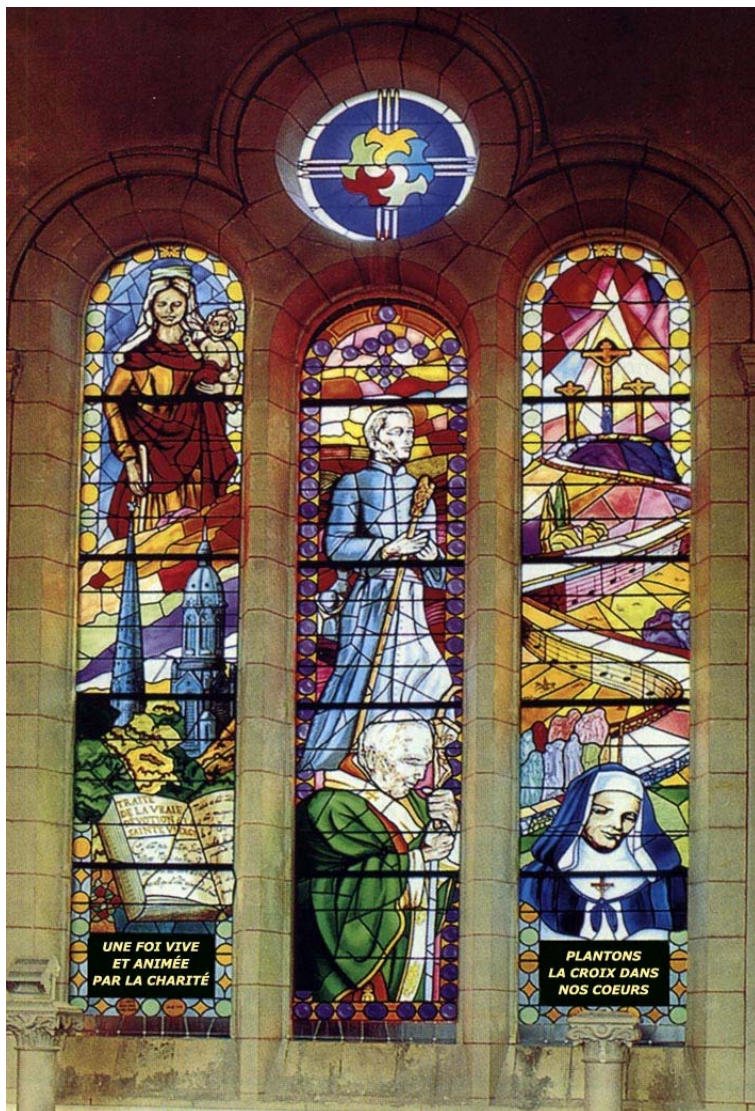


FRATERNITE DIACONALE DE SPIRITUALITE MONTFORTAINE

CHARTE





CONSOCIATIO MARIAE REGINAE CORDIUM

ASSOCIATION MARIE REINE DES CŒURS

SG 13-2016

FRATERNITÉ DIACONALE DE SPIRITUALITÉ MONTFORTAINE

Lors du Pèlerinage Montfortain à Lourdes du 17 au 23 avril 2016,

Moi : Père Santino Brembilla, Supérieur Général,

avec l'accord des membres de mon conseil :

les Pères J. Enrique González, Pierre Bonhommeau, Luigi Gritti, Joseph Putra Dwi,

- **accepte la demande du Père Olivier Maire, Provincial de France**, en faveur du rattachement officiel de la **Fraternité diaconale de spiritualité montfortaine** à l'**Association Marie Reine des Cœurs** officiellement reconnue par le Saint-Siège comme « association propre » à la Compagnie de Marie (décret du 26 avril 2001 de la *Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et les sociétés de vie apostolique*).
 - « *La consécration montfortaine apparaît donc comme le lien qui nous unit tous, laïcs et religieux, quelle que soit notre situation d'âge ou de santé, à la suite de Montfort. Elle est à la fois notre idéal et le chemin que nous suivons. Elle est la source de notre unité.* »

**Conscient de mon mandat de Supérieur Général
pour servir la Congrégation des Missionnaires Montfortains,**

- **je constitue, érige et reconnais**, en tant que Directeur Général de l'Association Marie Reine Des Cœurs, ce choix de collaboration diaconale à la Mission Montfortaine qui, comme diacres permanents insérés dans un diocèse, au service d'un Évêque vous rend tous témoins de l'Évangile, tout en suivant la voie spirituelle du Père de Montfort dans le dynamisme de votre **Baptême** et de votre **Ordination diaconale**.
 - Pour ceux qui sont unis par le **Sacrement du mariage**, et dont l'épouse partage ou désire partager le même charisme montfortain, nous reconnaissons qu'elle a la liberté d'être rattachée avec son mari diacre comme membre de la même fraternité diaconale. Il suffit de vivre les exigences du baptême et, par la *consécration totale au Christ par les mains de Marie, de s'engager à la pratique parfaite de la vraie dévotion à la sainte Vierge enseignée par saint Louis-Marie de Montfort, qu'ils prennent pour Guide et Maître spirituel.* (Totus Tuus ; cf. Saint Jean-Paul II ; *Redemptoris Mater* n° 48)

« Le Seigneur m'a envoyé annoncer l'Évangile aux pauvres. »

(Lc 4, 18 ; cf. RM 2 et 7)

*Seigneur, toi qui as embrasé le cœur de saint Louis-Marie
du désir ardent de prêcher au peuple l'Évangile de ton Fils,
accorde-nous, à sa prière, et sous la conduite de Marie,
d'être dociles à ton Esprit
et de devenir des apôtres infatigables de ton Règne,
attentifs à l'appel des pauvres dans un service fraternel.
Par Jésus-Christ, notre Seigneur. Amen !*

Fait à Lourdes : le 19 avril 2016



Santino Brembilla
Santino Brembilla, S.M.M.
Supérieur Général

Fraternité diaconale de spiritualité montfortaine

Charte

« *Le Seigneur m'a envoyé annoncer l'Évangile aux pauvres.* »
(Lc 4, 18 ; cf. RM 2 et 7)

*Seigneur, toi qui as embrasé le cœur de saint Louis-Marie
du désir ardent de prêcher au peuple l'Évangile de ton Fils,
accorde-nous, à sa prière, et sous la conduite de Marie,
d'être dociles à ton Esprit
et de devenir des apôtres infatigables de ton Règne,
attentifs à l'appel des pauvres dans un service fraternel.
Par Jésus-Christ, notre Seigneur. Amen !*

Dans son choix de vie missionnaire, le Père de Montfort a voulu suivre le Christ dans l'annonce de l'Évangile aux pauvres, en allant vers toutes les *périphéries*, au service des malades et des exclus, comme un vrai témoin de la foi et de la charité, en donnant sa vie pour la Gloire de Dieu et le salut du monde (cf. *rituel de l'ordination diaconale*).

Qui sommes-nous ?

1.1 Nous sommes tout d'abord diacres diocésains au service de notre Évêque, dans la mission qu'il nous confie. Nous nous réunissons librement au sein d'une fraternité de diacres « montfortains » pour :

- Favoriser entre nous les échanges et la communication,
- Approfondir notre connaissance de la spiritualité montfortaine,
- Apporter une aide à notre mission d'Église.

1.2 Nous sommes une fraternité spirituelle ouverte à tous les diacres et épouses qui, ayant pris la suite du Christ Serviteur, veulent vivre de la spiritualité du Père de Montfort.

1.3 Pour nous soutenir concrètement et faire vivre cette initiative, nous proposons des moyens spirituels : retraites, recollections, etc...

1.4 Nous sommes partenaires de la *Compagnie de Marie* au sein de la famille montfortaine.

Historique

2.1 Depuis un grand nombre d'années, plusieurs **diacres permanents** de différents diocèses, ainsi que leurs épouses, se retrouvent régulièrement au *Pèlerinage Montfortain* de Lourdes, comme membres de **l'hospitalité montfortaine**.

2.2 Certains parmi eux ont, dans leur **lettre de mission**, la mention explicite de l'appartenance montfortaine (spiritualité montfortaine ou/et *Hospitalité montfortaine*).

2.3 De ces rencontres annuelles à Lourdes est né le désir de se retrouver régulièrement pour approfondir notre **spiritualité montfortaine** (notamment par la *Consécration à Jésus par Marie*), ressourcement encouragé par de nombreux Évêques.

2.4 Le groupe des diacres du *Pèlerinage* s'est ouvert à d'autres diacres permanents qui ne participent pas au *Pèlerinage Montfortain*.

2.5 Peu à peu, c'est fait jour le souci d'être reconnus comme « montfortains » avec le souhait d'avoir un statut spécifique dans la **Famille montfortaine**.

Raison d'être de la fraternité diaconale de spiritualité montfortaine

3.1 Comme diacre permanent inséré dans son diocèse, au service de son Évêque qui l'envoie en mission, le diacre « montfortain » suit la voie spirituelle du Père de Montfort en vivant une réelle fraternité dans le dynamisme de son **Baptême** et de son **Ordination diaconale**.

3.2 Pour celui qui est uni par le **Sacrement du mariage**, et dont l'épouse partage ou désire partager le même charisme montfortain, il est souhaitable qu'elle soit avec lui membre de la même fraternité diaconale.

3.3 Les membres de la fraternité, se voulant témoins de l'Évangile, se proposent de vivre les exigences du baptême et du diaconat (ou comme épouse) par la *consécration totale au Christ par les mains de Marie (Totus Tuus ; cf. saint Jean-Paul II : Redemptoris Mater n° 48 ; « Ma vocation, don et mystère », 1996, p. 43 ; « Entrez dans l'espérance », 1994, pp. 307-310)*. Dans ce but, ils s'engagent à *la pratique parfaite de la vraie dévotion à la sainte Vierge enseignée par saint Louis-Marie de Montfort, qu'ils prennent pour Guide et Maître spirituel*.

3.4 La *fraternité diaconale de spiritualité montfortaine* est unie à la Province de France des Missionnaires Montfortains par l'intermédiaire de l'Association *Marie Reine des Cœurs* officiellement reconnue par le Saint-Siège comme « association propre » à la Compagnie de Marie (décret du 26 avril 2001 de la *Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et les Sociétés de Vie apostolique*).

3.5 Les membres de la fraternité diaconale ne sont pas au service de la Compagnie de Marie mais, avec les Missionnaires montfortains, au service de la sainte Église, au service du Peuple de Dieu, au service du *Règne de Jésus par Marie*.

Formation et vie fraternelle

4.1 Chaque membre aura le souci de maintenir et de développer ses compétences et ses connaissances pour, dans un souci d'ouverture au monde, progresser dans sa vie spirituelle, dans sa vie ecclésiale et dans l'accomplissement de sa mission. Il suivra les diverses propositions de son diocèse (formations, rencontres, retraites, etc...).

4.2 La vie fraternelle est organisée autour, d'une rencontre annuelle, du *Pèlerinage Montfortain* (pèlerinage à Lourdes, et propositions diverses des centres du Pèlerinage Montfortain), de la retraite annuelle de la Province de France, des rencontres inter-montfortaines, etc... Les membres de la fraternité diaconale y participent selon leur possibilité.

4.3 Une préparation à la *consécration* est proposée aux membres qui le désirent selon les indications de saint Louis-Marie de Montfort dans le *Traité de la Vraie Dévotion* (VD 227-233).

Engagement

5.1 Dans la *fraternité diaconale de spiritualité montfortaine*, deux possibilités s'offrent au diacre et à son épouse :

- devenir « membre associé-e » par l'engagement de la *consécration à Jésus-Christ par Marie* (cf. 1.3 et 1.4) avec la préparation demandée par le Père de Montfort,
- devenir « membre ami-e » si le chemin de la *consécration* n'est pas encore envisagé.

5.2 Les membres s'engagent à vivre le cheminement spirituel et apostolique du Père de Montfort, dans leur propre état de vie, dans leur propre milieu, dans leur propre travail, dans leur propre mission ecclésiale.

5.3 Les membres de la fraternité sont en communion spirituelle avec toute la **Famille montfortaine**. Ils aiment célébrer les fêtes liturgiques qui sont signe et accomplissement de cette communion : l'Annonciation du Seigneur, le 25 mars (fête principale de la Famille Montfortaine), l'Immaculée Conception, le 8 décembre, et la fête de saint Louis-Marie de Montfort, le 28 avril.

5.4 Les membres de la fraternité partagent autant qu'ils le peuvent la vie de la famille montfortaine : ses fêtes, ses joies, ses peines, les événements marquants, etc...

5.5 Le diacre engagé dans cette fraternité en informe son Évêque et lui transmet une copie de cette charte.

Mission montfortaine

6.1 Comme saint Louis-Marie, les membres de la fraternité n'ont pas peur d'aller vers toutes les périphéries (cf. Pape François), de s'engager auprès des plus pauvres, d'être signes d'une Église servante et missionnaire.

6.2 La fraternité diaconale se met au service de l'annonce de la Bonne Nouvelle et ses membres veulent être avant tout des « disciples missionnaires ». Ils croient à la Parole qu'ils proclament et la mettent en pratique à l'exemple de Jésus qui « a fait et enseigné » (cf. Ac 1,1 ; RM 62 et rituel de l'ordination diaconale).

6.3 Comme saint Louis-Marie, les membres de la fraternité n'ont pas peur de prendre des temps de « désert » pour se ressourcer spirituellement et relire leurs engagements à la lumière de l'Évangile. A l'exemple de la Vierge Marie qu'ils prennent comme modèle, ils gardent et méditent dans leur cœur l'Évangile de Jésus (cf. Lc 2, 19.51) et invitent à le mettre en pratique (« Faites tout ce qu'il vous dira » : Jn 2, 5).

6.4 Comme pour saint Louis-Marie de Montfort, la mission de la fraternité diaconale va au cœur de la foi : elle propose une spiritualité enracinée dans le Mystère trinitaire et dans les Mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, en invitant les chrétiens à se consacrer à Jésus-Christ par Marie « comme moyen efficace de vivre fidèlement les promesses du baptême » (St Jean-Paul II ; *Redemptoris Mater* n° 48 ; « Entrez dans l'espérance », 1994, pp. 307-310 ; RM 56).

Organisation

7.1 Le supérieur provincial des missionnaires montfortains de France, ou son délégué, a la mission d'accompagner la *fraternité diaconale de spiritualité montfortaine*.

7.2 Un membre de la fraternité assure la coordination du groupe en lien avec le supérieur provincial.

Cette charte trace une voie simple pour traduire dans la vie des diacres et de leur épouse la grâce faite à l'Église à travers la personne de saint Louis-Marie de Montfort.

Abréviations

RM Saint Louis-Marie de Montfort ; *Règles des Prêtres Missionnaires de la Compagnie de Marie*.

VD Saint Louis-Marie de Montfort ; *Traité de la Vraie Dévotion à la Vierge Marie*.



CONSOCIATIO MARIAE REGINAE CORDIUM
ASSOCIATION MARIE REINE DES CŒURS

Rome 2016
Saint Laurent sur Sèvre 2017

